

Ordonnance des gardes-du-corps

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Ordonnance des gardes-du-corps : suppression des gendarmes -De L'École des trompettes à Strasbourg. -Du dépôt de recrues établie dans L'Isle de Ré : [du 2 mars 1788] / [signé Louis, et le Comte de Brienne]

Auteur(s) : Louis XVI (1754-1793) roi de France

Autre(s) auteur(s) : Loménie de Brienne, Athanase-Louis-Marie de (1730-1794)
France

Autre(s) responsabilité(s) : Collignon, Jean-Baptiste (1734-1794) (Imprimeur)

Publication : A Metz : chez J.-B. Collignon, 1788

Description matérielle : 1 volume (49 pages) ; 16 cm

Autre variante du titre : [Ordonnance Du Roi, Concernant ses quatre Compagnies des Gardes-du-corps.]

Note sur l'exemplaire : (BEM) Ouvrage relié dans un recueil factice

Sujet - Collectivité : France Armée. Garde et maison militaire du roi. -- 18e siècle

Sujet - Nom commun : Gendarmes -- France -- 18e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes royaux
Ouvrages avant 1800